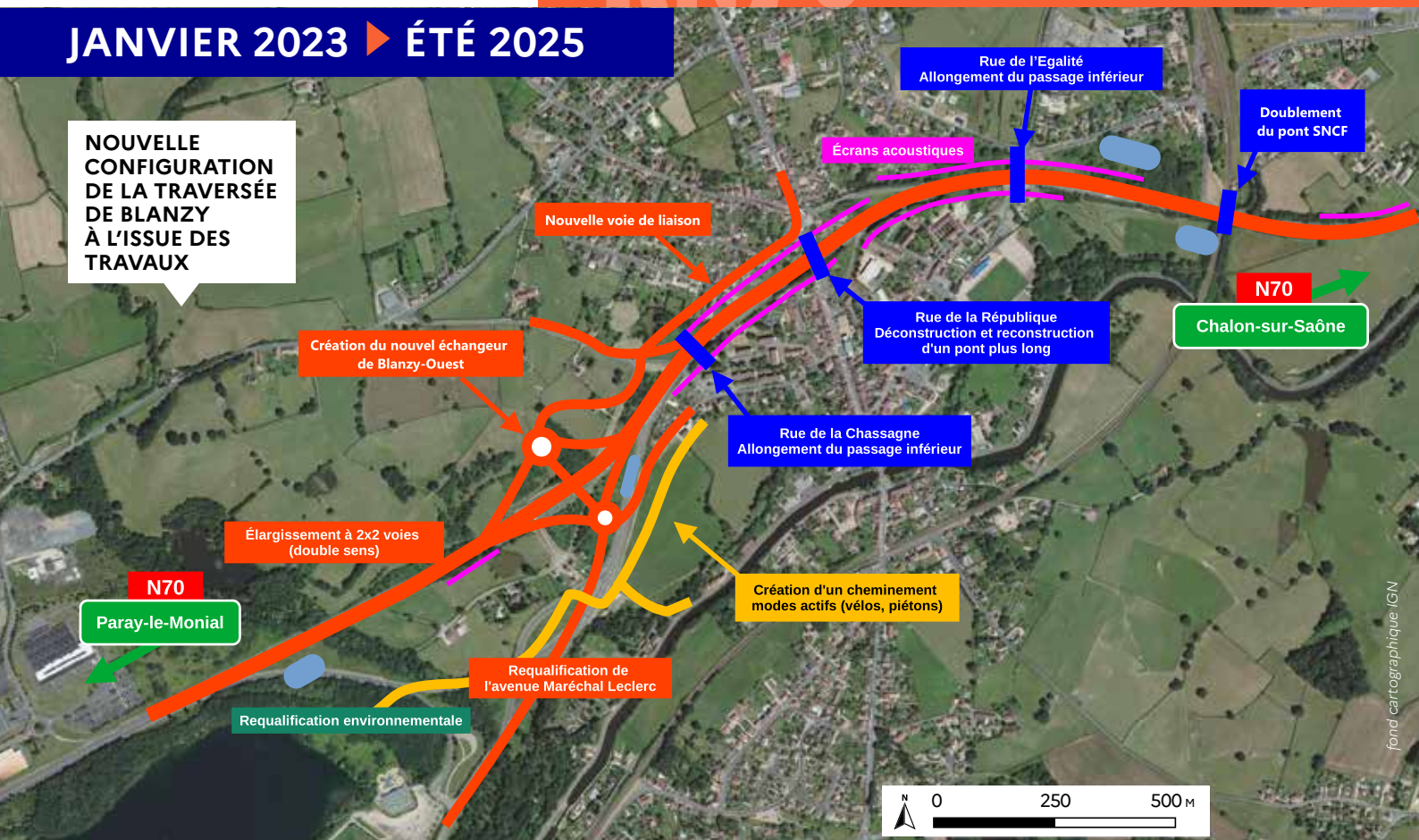


JANVIER 2023 ► ÉTÉ 2025

NOUVELLE CONFIGURATION DE LA TRAVERSÉE DE BLANZY À L'ISSUE DES TRAVAUX



DÉMARRAGE DES TRAVAUX EN JANVIER

► Afin de la sécuriser la portion de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) traversant Blanzay, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté lance des travaux d'envergure pour aménager ces 3 km en 2x2 voies.

Cette opération d'élargissement comprend notamment la déconstruction des ponts existants et la reconstruction de nouveaux ouvrages, la création du nouvel échangeur de Blanzay ouest et le réaménagement de l'échangeur existant de Blanzay centre. Un important programme de protections acoustiques, de création de cheminements modes actifs et de requalification environnementale est également mis en oeuvre.

CHIFFRES CLÉS

30 MOIS
DE TRAVAUX

65,7
MILLIONS €

1 NOUVEL
ÉCHANGEUR

3 KM
CONCERNÉS

4 NOUVEAUX
PONTS

2890 M
D'ÉCRANS
ACOUSTIQUES



Section de la Fiolle déjà réalisée en 2x2 voies

Le chantier va s'organiser jusqu'à l'été 2025 sur une période de 30 mois.

INFOS TRAVAUX

À partir de février 2023

www.rcea-saoneetloire.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté

JANVIER 2023 ► MARS 2023

LES TRAVAUX DU SECTEUR OUEST DE BLANZY

Afin de préparer la mise à 2x2 voies de la RCEA dans le secteur Blanzay Ouest, la circulation sur la RCEA se fera en bidirectionnel sur la portion de RCEA à 2 voies supportant actuellement le sens Chalon > Paray. Ces travaux ont pour objectif de construire la déviation provisoire de la RCEA pour la mise à 2x2 voies, garantir l'accès au hameau Saint-Louis par des modifications de la configuration de la bretelle de Montceau pour un passage en double sens. Les sorties vers rue Félix Clerc à Blanzay et avenue Maréchal Leclerc à Montceau-les-Mines seront fermées.

AFIN D'ASSURER UNE CONTINUITÉ DE CIRCULATION, 2 ITINÉRAIRES DE DÉVIATION SERONT MIS EN PLACE :

FERMETURE DE L'ACCÈS MONTCEAU ❶ CENTRE :

dévation via l'échangeur Montceau Centre / Bois du Verne

COUPURE DE LA RUE FÉLIX CLERC ❷ à partir du 11 janvier jusqu'à fin mars 2023 et mise en place d'une déviation via RD357.

COUPURE DE L'AVENUE MARÉCHAL ❶ LECLERC VERS BLANZY

Coupure de l'avenue du Maréchal Leclerc après le centre commercial de Montceau avec retournement obligatoire et mise en place d'une déviation via l'avenue des Alouettes (RD57) et le Bois du Verne.

11 JANVIER ► 13 JANVIER

COUPURE TEMPORAIRE DE LA RCEA ENTRE MONTCEAU CENTRE ET BLANZY CENTRE DANS LE SENS PARAY > CHALON-SUR-SAÔNE

Une déviation est mise en place depuis l'échangeur de Montceau Centre via le Bois du Verne (RD357) pour relier l'échangeur de Montceau Centre à l'échangeur Blanzay Centre.

**DANS LE SENS CHALON > PARAY,
LA CIRCULATION SUR LA RCEA EST
MAINTENUE.**

LÉGENDE

- Déviations
- Routes fermées
- RCEA





FACILITER VOTRE QUOTIDIEN DURANT LES TRAVAUX, NOTRE PRIORITÉ

Les travaux ont démarré en septembre 2022 pour assurer les déboisements et préparer les emprises des travaux.

Tout au long du chantier, une organisation rigoureuse est mise en place pour garantir une continuité de circulation et minimiser la gêne aux usagers et aux riverains. Des déviations seront mises en œuvre pour éviter les zones de travaux interdites à la circulation (avenue Maréchal Leclerc, rue Félix Clerc, rue de la Chassagne, rue de l'Égalité). Des informations pratiques sur les opérations de la RCEA seront disponibles sur un site internet dédié à partir de février 2023.

UN AMÉNAGEMENT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Pour la conception du projet, les choix effectués tant sur le plan technique qu'organisationnel, ont été guidés par la volonté de mettre au point une opération dans le cadre de la démarche Eviter, Réduire, Compenser. En phase chantier, un coordinateur environnemental accompagne les entreprises pour veiller au respect des obligations réglementaires en matière d'environnement.



Emplacement du nouvel échangeur de Blanzay Ouest
Déboisement déjà réalisé



Construction en cours de la plateforme du pont rail SNCF



Pont de la République
Un agrandissement impératif pour le passage à 2x2 voies



Rue de l'Égalité
Nécessité d'allonger le pont avec le passage à 2x2 voies

PRUDENCE À PROXIMITÉ DU CHANTIER

Des points de vigilance à respecter :

- Sorties et circulations d'engins de chantier.
- Zones de travaux balisées et interdites au public de jour comme de nuit.
- Des femmes et des hommes travaillent.

La vitesse est limitée à 50 km/h en amont et au droit des zones de travaux.



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.